



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/1997/16/Add.1 (Part I)
3 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1997
12-23 mai 1997, New York
Point 8 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR POUR 1996 ET QUESTIONS CONNEXES

Additif

PRINCIPALES REALISATIONS DU PROGRAMME

BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE

| | <u>Paragraphe</u> | <u>Page</u> |
|--|-------------------|-------------|
| I. INTRODUCTION | 1 - 7 | 1 |
| II. CONCRETISATION DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE ET RENFORCEMENT DES BUREAUX EXTERIEURS ET DU SIEGE | 8 - 32 | 3 |
| III. NOUVEAUX ARRANGEMENTS DE PROGRAMMATION ET EXECUTION DES PROGRAMMES | 33 - 39 | 8 |
| IV. PLAIDOYER, CREATION DE PARTENARIATS ET MOBILISATION DE RESSOURCES EN VUE D'UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE | 40 - 44 | 9 |
| V. RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ENTRE LE PNUD ET LES AUTRES ORGANISMES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES | 45 - 53 | 10 |
| VI. ACTIVITES DU PNUD DANS LES PAYS QUI TRAVERSENT UNE CRISE OU D'AUTRES CIRCONSTANCES SPECIALES | 54 - 60 | 13 |
| VII. ALLEGEMENT DES STRUCTURES ET RENFORCEMENT DE L'OBLIGATION REDDITIONNELLE | 61 - 63 | 14 |

I. INTRODUCTION

1. L'expansion économique en Afrique sub-saharienne fait apparaître aujourd'hui une tendance à la hausse. Le taux annuel moyen de 4,2 % enregistré en 1996 est notamment dû au fait que plus de 40 pays ont entrepris des programmes de réforme économique. Alors que la croissance annuelle n'a été en moyenne que de 1,9 % pendant les années 80, le PIB annuel réel a augmenté à un rythme moyen de 2,5 % depuis 1990. L'inflation demeure élevée et, dans toute la région, continue de dépasser 20 % en moyenne. En outre, les ratios d'investissement et d'épargne demeurent très faibles.

2. Le Bureau régional pour l'Afrique (BRA) appuie actuellement des programmes de renforcement des capacités de gestion de l'économie dans 36 pays. Cet appui a contribué à la formulation et la mise en oeuvre de politiques macro-économiques rationnelles et stables. Grâce aux modèles macro-économiques et aux modèles d'investissement dans des projets élaborés avec l'aide du PNUD, les pouvoirs publics de ces pays ont pu établir des documents-cadres de politique économique pour leurs discussions avec le Fonds monétaire international (FMI). Ces modèles sont actuellement utilisés pour la préparation des examens des dépenses publiques et des programmes d'investissement public destinés aux tables rondes et aux réunions des groupes consultatifs.

3. Du point de vue politique, la transition vers des démocraties représentatives s'est accélérée dans la région. Plus de 30 pays se sont orientés vers des systèmes démocratiques pluralistes, s'inspirant en cela de l'expérience acquise par la poignée de pays ayant des traditions démocratiques bien établies. L'appui que le BRA a apporté à ces pays a consisté surtout à gérer les processus électoraux et à renforcer les systèmes de capacités de prévention, de gestion et de règlement des conflits. Cet appui a contribué à la consolidation de la paix et à la formulation et à la mise en oeuvre de programmes de relèvement et de reconstruction au Mali, au Mozambique et en Sierra Leone, pour ne citer que quelques exemples.

4. En dépit des résultats prometteurs obtenus en 1996 et de tendances du développement qui sont dans l'ensemble positive, deux grands problèmes subsistent. Il faudra poursuivre les politiques et pratiques introduites pour permettre aux pays d'Afrique où l'activité commence à reprendre à consolider les acquis économiques et politiques et aux autres de se diriger progressivement vers la stabilité et le progrès économiques. Il faudra en outre mobiliser un soutien financier accru auprès de différentes sources et sous différentes formes : des mesures d'allégement de la dette de plus large portée, de meilleurs termes de l'échange grâce à une amélioration de l'accès aux marchés extérieurs, des programmes visant à accroître les courants de capitaux privés, la reprogrammation des ressources disponibles et, par-dessus tout, l'octroi à l'Afrique d'une aide additionnelle.

5. Ces défis correspondent à ceux que visent à relever l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique qui a été lancée en mars 1996. A cette fin, le BRA a fixé plusieurs objectifs spécifiques s'agissant de parvenir à un développement humain durable. Ces programmes et ces avis de politique générale tendent à : a) promouvoir une bonne gouvernance et à renforcer les capacités de manière à parvenir peu à peu à des réformes économiques et politiques soutenues, à la paix, à la démocratie et à

l'élimination de la pauvreté; b) réduire la pauvreté et l'exclusion sociale et promouvoir un développement équitable, durable et écologiquement rationnel de nature à créer des emplois; c) trouver une solution concrète pour alléger la charge de la dette des pays les plus pauvres et les plus lourdement endettés; d) améliorer l'accès aux marchés internationaux afin d'intégrer l'Afrique à l'économie mondiale et d'atténuer les effets négatifs que pourront avoir à court terme les résultats des Négociations commerciales d'Uruguay; e) inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement (APD) tout en veillant à ce que l'assistance extérieure soit utilisée de manière plus efficace pour promouvoir le développement des secteurs sociaux et de l'infrastructure de base; f) encourager une augmentation des courants de capitaux privés en facilitant les investissements étrangers directs; g) promouvoir une intégration et une coopération actives au plan régional; et h) resserrer la coordination des activités des donateurs et faire en sorte que l'assistance extérieure soit conforme aux priorités du développement de l'Afrique.

6. Pendant toute l'année 1996, le BRA a réussi, au sein des instances régionales et internationales, à défendre la thèse qu'un nouveau partenariat pour le développement entre les donateurs et les pays d'Afrique devrait tenir compte des initiatives et des plans, nombreux et variés, déjà en cours, parmi lesquels l'on peut citer le Programme d'action du Caire adopté par la réunion au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en juin 1995, le Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (1990) et l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique, qui constituent ensemble le cadre de la vision que les dirigeants africains se font de leur continent.

7. Au sein du système des Nations Unies, le BRA s'est employé activement à promouvoir et à renforcer le partenariat du PNUD dans la mise en oeuvre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique ainsi qu'à recentrer le Nouvel ordre du jour pour le développement de l'Afrique.

II. CONCRETISATION DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE ET RENFORCEMENT DES BUREAUX EXTERIEURS ET DU SIEGE

8. Trouver des solutions novatrices pour faire face à la misère est l'un des plus formidables des défis auquel le continent est confronté. Si les tendances actuelles se maintiennent, le nombre de personnes qui vivront dans la pauvreté en l'an 2000 atteindra sans doute 304 millions, soit approximativement 50 % de la population de la région.

9. En 1996, le BRA s'est employé activement à aider 23 pays à mettre en oeuvre des politiques et des programmes visant à éliminer la pauvreté. Cet effort a fait appel à plusieurs types d'interventions.

10. Des profils de la pauvreté et des examens des dépenses publiques, qui reflètent statistiquement l'incidence de la pauvreté, ont été établis conjointement avec la Banque mondiale pour le Burkina Faso et le Togo.

11. Un système d'information a été mis au point au Bénin pour préparer des indices nationaux du développement humain et pour suivre et évaluer l'impact des politiques et programmes sur la pauvreté.

12. Des programmes de lutte contre la pauvreté ont été présentés aux donateurs et un financement a été mobilisé à cette fin lors des tables rondes qui se sont tenues pour le Congo, la Namibie et la Sierra Leone.

13. Afin d'accroître l'impact de l'appui du PNUD sur la pauvreté, ces activités seront réalisées dans le cadre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique, qui est axée sur les éléments qui influent le plus sur la pauvreté comme l'éducation de base, les soins de santé primaire, la gouvernance, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau et l'assainissement et l'édification de la paix.

14. Le BRA appuie les efforts de création d'emplois, principalement au moyen de ses programmes communautaires et de ceux qui visent à promouvoir le développement du secteur privé. Le mécanisme d'élaboration des projets en Afrique, créé en 1986 conjointement avec la Banque africaine de développement (BAfD) et la Société financière internationale (SFI), est dirigé par des équipes basées aux bureaux sous-régionaux d'Abidjan, de Nairobi et de Harare et aide à identifier et à préparer des projets de petite et moyenne envergure, d'une valeur comprise entre 500 000 et 5 millions de dollars. Indépendamment des institutions qui l'ont fondé, un financement est fourni par le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. L'on estime que, depuis sa création, 271 millions de dollars ont été investis dans ce mécanisme, et que plus de 160 projets ont été achevés et que plus de 14 000 emplois ont été créés. Des entreprises de 29 pays ont bénéficié de ce programme.

15. Le modèle des empresas tecnologicas (EMPRETEC) mis au point en Argentine pour aider les petites et moyennes entreprises en leur fournissant une assistance technique, des conseils financiers et une formation et en resserrant les liens entre les pays participants, a été introduit en Ethiopie, au Ghana, au Nigéria et au Zimbabwe. Ce mécanisme a aidé à lancer plus de 250 nouvelles entreprises africaines dans des secteurs comme les agro-industries, les matières plastiques, les produits chimiques et les textiles et a aidé plus de 300 entreprises à recentrer, développer et moderniser leurs opérations. Des liens ont été établis entre plus de 70 entreprises qui ont recours au mécanisme d'EMPRETEC, et plus de 100 entités nationales et internationales sont aujourd'hui reliées avec des entreprises participant à ce mécanisme. De plus, une collaboration a été établie avec des sociétés multinationales pour mettre sur pied dans le cadre du mécanisme EMPRETEC un système de sous-traitance dans le cadre duquel la priorité sera accordée aux femmes. Ce système est déjà opérationnel en Ethiopie. L'Afrique du Sud et le Botswana devraient eux aussi s'associer prochainement au programme EMPRETEC.

16. Le PNUD, avec la SFI et le Conseil de coopération industrielle pour le développement, a fondé la Société de services de gestion pour l'Afrique (AMSCO) pour renforcer les capacités de gestion qui existent sur le continent. Les autres donateurs qui appuient cette initiative sont notamment l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède, la Suisse et la Banque africaine de développement. Avec l'appui de plus de 40 sociétés transnationales, l'AMSCO a créé 1 000 emplois durables. Elle offre des services de formation à des équipes de gestionnaires africains et a formé 104 cadres locaux de niveau supérieur. Elle aide les entreprises financièrement viables à avoir accès à un financement,

aux capitaux, aux marchés étrangers et aux services d'experts. Depuis sa création, elle a fourni une assistance à plus de 200 sociétés. Une évaluation récente est parvenue à la conclusion que 66 % de ces sociétés ont, après l'appui fourni par l'AMSCO, enregistré une augmentation de leurs bénéfices.

17. En 1996, le BRA a introduit un module de consultation du secteur privé dans le cadre des tables rondes concernant le Congo et la Sierra Leone. En outre, une table ronde nationale s'est tenue avec le secteur privé au Mali, en novembre 1996.

18. La campagne menée depuis 20 ans pour éliminer l'onchocercose (cécité des rivières) s'est achevée avec succès en 1996. Le PNUD a fourni en 1996 un appui d'une valeur de plus de 2,8 millions de dollars et, en collaboration avec la Banque mondiale, les Etats-Unis et d'autres donateurs bilatéraux, a aidé à éliminer presque totalement cette maladie des bassins du Niger et de la Volta. Ainsi, près d'un million de personnes de dix pays ont pu revenir dans la région pour y exploiter à nouveau les riches terres agricoles qu'elle renferme.

19. Le BRA a mené à bien en 1996 le programme prévu dans le cadre du Réseau Afrique 2000, avec un financement de plus de 1 million de dollars. Ce programme prévoit la mise en oeuvre d'activités de nature à avoir un impact puissant et à améliorer rapidement et de façon durable les conditions de vie des populations. L'objectif primordial de ce réseau est d'améliorer les conditions de subsistance des habitants des communautés rurales d'Afrique sub-saharienne. L'on s'efforce de donner aux bénéficiaires du programme la possibilité de prendre en main leurs ressources afin de réaliser leurs aspirations, notamment en rehaussant le rôle des femmes, en renforçant les capacités de mise en route des projets semblables et en élargissant les possibilités de mobiliser les ressources collectives d'une façon respectueuse de l'environnement. Les activités entreprises dans le cadre de ce réseau encouragent les villages, les organisations communautaires et les ONG africaines, au moyen de petites subventions pouvant atteindre 50 000 dollars au maximum, à lancer des activités communautaires tendant à renforcer les moyens de subsistance locaux et à protéger l'environnement. En 1996, il a été financé plus de 500 projets dans 15 pays.

20. Pendant l'année écoulée, le BRA a continué d'accorder la priorité à l'élaboration d'une stratégie globale tendant à intégrer la problématique hommes-femmes à la planification du développement et à l'analyse des politiques, aux programmes de recherche, aux efforts de développement des ONG et à la gestion. Un appui a été accordé, en particulier, à des institutions régionales comme le Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique, l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) et l'Institut pan-africain de développement, pour les aider à intégrer la problématique hommes-femmes à leurs activités de recherche et de formation. Un Conseiller régional sur ces questions a été détaché pour accélérer le processus d'intégration de la problématique hommes-femmes dans les pays qui traversent une période de crise ou qui commencent à s'en remettre.

21. Dans le cadre de son projet Réseau Afrique 2000, le BRA a fourni une assistance technique pour permettre aux femmes des villages de régénérer l'environnement, de créer de petites entreprises viables et d'apporter une contribution tangible au développement.

22. En outre, le BRA a noué de solides liens de collaboration avec Women's World Banking (WWB) et d'éminents spécialistes africains du micro-financement. Cette collaboration a débouché sur l'organisation par le PNUD et WWB d'un séminaire sur les meilleures pratiques des institutions africaines de micro-financement qui s'est tenu à Bamako (Mali) en juin et sur l'élaboration d'un programme régional tendant à créer et renforcer des institutions et des réseaux d'établissements de micro-financement dirigés par des femmes en Afrique.

23. Pendant le nouveau cycle, les efforts d'intégration de la problématique hommes-femmes seront intensifiés afin d'encourager et d'appuyer les efforts déployés par les pays pour mettre en oeuvre le Plan d'action adopté par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Des activités de renforcement des capacités seront entreprises à plus grande échelle grâce à l'expérience acquise au cours des cinq dernières années. Ces activités ont essentiellement pour objectif de mieux intégrer les sexes à la programmation du BRA tant au niveau des politiques générales qu'au plan opérationnel afin de veiller à ce que les objectifs sectoriels contribuent à résoudre les problèmes qui se posent dans ce domaine tout en bénéficiant des enseignements tirés des efforts déjà menés à bien.

24. Le PNUD, particulièrement par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS), s'emploie à appuyer le lancement de programmes nationaux d'action dans 16 pays d'Afrique. Il fournit également un soutien dans ce domaine aux organisations sous-régionales. L'appui du PNUD devant de par sa nature même être souple et répondre aux besoins des pays, les activités initialement entreprises pour appuyer l'élaboration des programmes nationaux d'action varient d'un pays à un autre. En collaboration avec le Programme de Volontaires des Nations Unies, le BRA a entrepris un programme biennal dans le cadre duquel des Volontaires des Nations Unies doivent être détachés auprès des organes nationaux de coordination de 15 pays d'Afrique. Les Volontaires aideront à mettre en route et à réaliser des processus participatifs de planification, dans l'esprit de la Convention pour la lutte contre la désertification, et s'emploieront à renforcer les capacités des organisations de la société civile pour les mettre mieux à même d'appliquer la Convention et de créer des fonds nationaux pour la lutte contre la désertification.

25. Le BRA a intensifié les efforts entrepris pour aider les pays à créer des fonds nationaux pour la lutte contre la désertification, et il joue un rôle de catalyseur en aidant 18 pays d'Afrique à constituer des équipes spéciales chargées de mettre au point les modalités de fonctionnement de ces fonds. Une dizaine de pays devraient, en 1997, parvenir à un consensus sur les modalités de création et de fonctionnement de ces fonds.

26. Le portefeuille du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en Afrique comprend 23 projets, 16 programmes de renforcement des capacités locales et 16 fonds de formulation de projets qui ont représenté une valeur totale d'environ 85 millions de dollars en 1996. Ces efforts tendent à résoudre les problèmes écologiques que posent la préservation de la biodiversité, la prévention du réchauffement de l'atmosphère et la protection des eaux internationales.

27. En tout, quatre projets, 16 programmes de renforcement des capacités locales et cinq fonds d'élaboration des projets représentant pour le FEM un

financement total de 21,7 millions de dollars ont été préparés et approuvés en 1996. La filière de projets contient un grand nombre de propositions qui seront développées grâce à un financement de base ou à un cofinancement au titre du montant cible à prélever sur les ressources de base du PNUD.

28. Le PNUD est, avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'organisme co-chef de file pour l'élément gouvernance de l'Initiative spéciale en faveur de l'Afrique. Le BRA a élaboré au nom du PNUD, en consultation avec les autres organismes intéressés des Nations Unies, un cadre stratégique appelé Initiative spéciale sur la gouvernance en Afrique qui a permis d'identifier cinq catégories d'interventions auxquelles pourraient participer méthodiquement des organismes du système des Nations Unies pour améliorer la gouvernance. Ces cinq thèmes principaux sont le développement des qualités d'organisation, le renforcement de l'obligation redditionnelle, l'émancipation de la société civile, la transition politique et la paix et la stabilité.

29. Le BRA n'a pas attendu le lancement de l'Initiative spéciale pour la gouvernance en Afrique pour appuyer certaines des activités prioritaires organisées dans ce domaine en Afrique. Le lancement de cette initiative permettra cependant à l'assistance du BRA d'être mieux ciblée et plus étoffée. Le Gouvernement norvégien a versé une contribution de 10 millions de dollars à un fonds d'affectation spéciale du PNUD qui servira à financer les programmes nationaux d'amélioration de la gouvernance en cours d'élaboration au Cameroun, en Ethiopie, au Mali, au Sénégal, au Sierra Leone et au Swaziland.

30. Pour exploiter au mieux les activités fructueuses réalisées dans ce secteur et sensibiliser les donateurs à la nécessité de faire de la gouvernance un domaine d'activité prioritaire en Afrique, le PNUD a décidé d'organiser un Forum sur la gouvernance en Afrique qui se tiendra à Addis Abeba en juillet 1994 avec la participation de ministres africains et de représentants des donateurs. Il a également été convenu avec le Gouvernement japonais que la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique prévue pour 1998 se penchera tout particulièrement sur le thème de la gouvernance.

31. Le PNUD a également lancé une série de programmes pour renforcer les capacités de gestion du développement en Afrique. Ces programmes, comme le projet d'études prospectives nationales à long terme, basé en Côte d'Ivoire et la Fondation pour le renforcement des capacités africaines, basée au Zimbabwe, ont permis de perfectionner les compétences des cadres supérieurs et moyens de la fonction publique en matière de gestion des activités de développement.

32. Le BRA entend continuer à donner aux dirigeants africains, aux échelons les plus élevés, la possibilité de se familiariser avec les problèmes de développement d'actualité et de perfectionner leurs compétences en matière de gestion économique. Le PNUD, en collaboration avec l'Institut international pour le développement de l'Université de Harvard, a organisé en septembre un séminaire sur la gestion économique à l'intention des Ministres des finances de 22 pays. Ce séminaire avait pour but de sensibiliser les participants aux nouvelles tendances du développement et aux questions macro-économiques d'actualité et de les mettre mieux à même de dialoguer avec les partenaires internationaux associés à leurs efforts de développement ainsi que de resserrer la coordination des politiques au plan interne avec les autres ministères.

III. NOUVEAUX ARRANGEMENTS DE PROGRAMMATION ET EXECUTION DES PROGRAMMES

33. Le BRA a fourni tout l'appui possible aux bureaux de pays pour les aider à préparer, présenter et examiner les documents relatifs aux programmes comme notes consultatives, cadres de coopération par pays et demandes de déblocage de ressources en vue d'une programmation avancée (l'on trouvera à l'annexe II un tableau d'ensemble des différents moyens de programmation utilisés en Afrique).

34. A la fin de 1996, 12 notes consultatives avaient été approuvées par le Comité de surveillance de la gestion des programmes et six cadres de coopération avaient été élaborés et arrêtés pour l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya (prolongation), la Mauritanie, la Namibie et l'Ouganda. Les pouvoirs d'approbation des montants cibles à prélever sur les ressources de base avaient été délégués en tout ou en partie aux représentants résidents.

35. Sur un montant total de 1 257 649 000 dollars alloués au titre des CIP du cinquième cycle, 68 % avaient été dépensés à la fin décembre 1995, 23 % avaient été engagés pour 1996 et 9 % doivent être reportés sur le cycle suivant. Le taux d'exécution effective des programmes pour l'ensemble de ce cycle était estimé à 84 %. Les ressources autres que de base allouées au BRA pour le cinquième cycle se sont montées à 478 797 000 dollars, réparties à parts presque égales entre fonds d'affectation spéciale, participation aux coûts et accords de services de gestion.

36. Le ratio d'exécution a manifesté une tendance à la baisse pendant la majeure partie du cinquième cycle. Un certain nombre de contraintes ont été identifiées à cet égard. Un problème tient à la diversité des responsables, au niveau des gouvernements, des projets faisant l'objet d'une exécution nationale. Un autre est imputable à la faiblesse des capacités de programmation et des moyens techniques nationaux. Les gouvernements n'ont pas toujours formulé de plans ou de cadres de programmation cohérents, de sorte que, souvent, les programmes doivent être réalisés dans un "vide politique". Par ailleurs, les donateurs n'ont pas toujours appuyé l'approche-programme, les procédures concernant du PNUD concernant l'approche-programme et l'exécution nationale apparaissant trop lourdes aussi bien pour les gouvernements que pour les donateurs. Enfin, les retards intervenus dans la préparation et la présentation des rapports d'audit sur les programmes faisant l'objet d'une exécution nationale ont à leur tour retardé la comptabilisation des activités effectivement réalisées.

37. Les bureaux de pays et le siège ont collaboré pour résoudre le problème d'exécution lors des réunions sous-régionales des représentants résidents et des représentants résidents adjoints qui ont eu lieu en juin et juillet. Il a également été organisé, aussi bien lors de ces réunions qu'au siège, des réunions de formation aux nouveaux arrangements de programmation. Grâce au dialogue qui a été entretenu entre le siège et les bureaux de pays, il a été convenu d'adopter un certain nombre de mesures pour améliorer le taux d'exécution des programmes. L'une de ces mesures consiste à utiliser la modalité de l'assistance préparatoire pour les descriptifs de l'appui aux programmes et arrangements relatifs à l'exécution de l'appui aux programmes puissent plus facilement être élaborés en même temps. Une autre consiste à utiliser la modalité de l'autorisation anticipée pour pouvoir lancer sans tarder

les activités prévues au titre des programmes et des projets. Il a été convenu qu'il faudrait entretenir des rapports étroits avec les représentants des ministères directement intéressés pour que ceux-ci apportent l'appui indispensable aux activités, programmes et projets du PNUD. Enfin, vu le recours croissant qui est fait à la modalité de l'exécution nationale, il faudrait mettre en place des unités d'appui aux programmes et organiser une formation systématique à l'intention du personnel de contrepartie des gouvernements et des fonctionnaires du PNUD. Toutes ces mesures ont permis au BRA d'enregistrer une nette amélioration en 1996 : la valeur des activités exécutées est estimée à 205 millions de dollars, soit une progression de 31 % par rapport à 1995.

38. Afin d'accélérer le déblocage des 273 millions de dollars à prélever sur les ressources de base aux fins de la programmation anticipée en Afrique, le BRA a envoyé à tous les bureaux de pays des "directives relatives à la programmation anticipée" et des plans d'action afin d'améliorer l'exécution des programmes. Plusieurs pays, dont l'Angola, les Comores et le Malawi, ont mis au point et ont commencé à exécuter des programmes conformément à la modalité de la programmation anticipée.

39. Neuf programmes ont été approuvés en 1996 au titre de la rubrique 1.1.3. des montants cibles à prélever sur les ressources de base : l'Angola a reçu 2,5 millions de dollars pour son programme de démobilisation; le Libéria 500 000 dollars pour un programme de relèvement; le Mali 200 000 dollars pour la réinsertion des personnes déplacées; le Rwanda 2,5 millions de dollars pour des activités de renforcement des capacités et de relèvement; la Sierra Leone 1 million de dollars pour des programmes de relèvement et de reconstruction; la région des Grands Lacs 700 000 dollars pour la coordination de l'information dans les secteurs où se trouvent des réfugiés; et la Corne de l'Afrique 250 000 dollars pour l'élaboration d'une stratégie de relèvement. Enfin, des montants de 500 000 dollars et 1 million de dollars respectivement ont été alloués au Burundi et au Mozambique.

IV. PLAIDOYER, CREATION DE PARTENARIATS ET MOBILISATION DE RESSOURCES EN VUE D'UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

40. En 1996, le BRA a organisé des discussions, des exposés et des réunions et a publié différents rapports et documents au sujet des questions liées au développement de l'Afrique, et particulièrement aux divers aspects de la promotion d'un développement humain durable (DDH). Dix séries d'exposés-débats ont été organisées en 1996 avec des conférenciers invités d'institutions africaines et internationales réputées et avec la participation du PNUD et d'autres organes et institutions des Nations Unies. La direction générale du BRA a, au nom du PNUD, fait 36 exposés sur le développement de l'Afrique à l'occasion d'importantes conférences internationales et interrégionales.

41. Pour faire mieux connaître les problèmes que suscite le développement de l'Afrique et ses aspects prioritaires, des membres de la direction générale du BRA ont donné des interviews à Radio-France internationale, à la Voix de l'Amérique, à Afrique No 1, à la radio des Nations Unies et à différents médias nationaux. Les discussions ont porté plus particulièrement sur le lancement de l'Initiative spéciale des Nations Unies en faveur de l'Afrique, le Rapport sur

le développement humain de 1996 et la Décennie pour l'élimination de la pauvreté.

42. En 1996, le BRA a ouvert sur Internet une page d'accueil comportant des renseignements sur l'Initiative spéciale des Nations Unies en faveur de l'Afrique, les programmes du Bureau régional pour l'Afrique, l'Initiative en faveur de la région des Grands Lacs, les événements d'actualité, les activités réalisées dans les pays et les autres sites pouvant être consultés sur le Web. Le BRA a organisé deux ateliers sous-régionaux avec des représentants des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé afin de promouvoir l'utilisation d'Internet pour les activités de plaidoyer en faveur du développement humain durable.

43. Le montant total des ressources autres que de base mobilisées en 1996 est estimé à 153 millions de dollars, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente. Ce chiffre confirme le dynamisme croissant avec lequel le BRA s'emploie à mobiliser des ressources à des fins spéciales et montre que ce dernier n'a cessé de progresser à cet égard depuis le début du cycle. En comparaison de 1993, les ressources autres que de base mobilisées en 1996 représentent une augmentation de 200 %. Pendant l'année, 22 pays d'Afrique ont annoncé des contributions au PNUD d'un montant total de 728 391 dollars, contre 17 annonces de contribution d'une valeur totale de 621 555 dollars en 1995.

44. Le Bureau régional pour l'Afrique a joué un rôle de catalyseur, particulièrement dans les pays où le développement pose des problèmes particuliers, en aidant les efforts de secours humanitaires et de revitalisation et de relèvement. Trois nouveaux fonds d'affectation spéciale ont été créés en 1996, pour l'Angola (8 millions de dollars), le Mali (10 millions de dollars) et la Sierra Leone (3 millions de dollars). Il a été organisé quatre tables rondes, pour le Congo (618 millions de dollars), le Rwanda (617 millions de dollars), la Sierra Leone (230 millions de dollars) et la région des Grands Lacs (70 millions de dollars). Il a également été fourni un appui pour huit consultations sectorielles nationales.

V. RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ENTRE LE PNUD ET LES AUTRES ORGANISMES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

45. Trois mécanismes appuyés par le PNUD ont permis aux partenaires du développement et aux services internes de conjuguer les efforts pour résoudre les problèmes de développement. Les études prospectives nationales à long terme, les rapports nationaux sur le développement humain et les notes de stratégie de pays sont autant d'instruments qui ont beaucoup contribué à améliorer la qualité du dialogue de politique générale.

46. Dans le cadre des études prospectives nationales à long terme, le PNUD a aidé la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée-Bissau, Madagascar, le Malawi, Maurice, Sao Tome-et-Principe et la Zambie à mettre au point des stratégies de développement à long terme répondant à la fois aux grandes orientations nationales et aux objectifs de développement convenus reflétant les préférences collectives de la société. Dans les pays où de telles études ont été réalisées, il a été convenu de cadres de développement à long terme définissant les politiques macro-économiques à mettre en oeuvre et les programmes sectoriels d'investissement et projets de développement à réaliser. Cela a permis de les

faire accepter plus facilement aussi bien par les parties prenantes nationales que par les acteurs externes. Le programme d'études prospectives nationales à long terme a fait l'objet d'une évaluation externe à l'issue de laquelle il a été jugé concluant.

47. En Côte d'Ivoire, la "Vision 2025" a été préparée avec la participation de représentants du gouvernement, de la société civile, des milieux universitaires, du secteur privé et des communautés locales. Le pays d'emploi actuellement à concrétiser les résultats de cette étude. Il a mis sur pied une Unité de planification stratégique et d'études prospectives relevant de la Présidence de la République avec pour mission de traduire cette vision nationale en objectifs concrets et en stratégies réalistes, d'identifier et d'exécuter les plans d'action les mieux appropriés et de rassembler tous les acteurs intéressés pour leur faire assumer la propriété du processus de planification stratégique.

48. Pour réaliser ces objectifs, l'Unité de planification stratégique a entrepris de créer un Conseil stratégique national qui aura essentiellement pour tâche de confirmer les résultats du programme ivoirien "Vision 2025" et devant traduire les objectifs dans des stratégies et des plans d'action s'étendant sur des périodes de cinq et dix ans. En termes de valeur ajoutée et d'impact, ce processus a aidé à créer une capacité nationale qui permettra de réaliser des études pour l'avenir. Un groupe pluridisciplinaire de 30 personnes représentant les milieux universitaires, les instituts nationaux de recherche, les ONG, les secteurs privé et public et l'armée ont participé à l'opération en qualité d'experts pour aider l'équipe nationale. Un autre impact potentiellement important de ce projet est qu'il a ouvert l'administration aux chercheurs, aux universitaires et au secteur privé. En outre, le processus a rassemblé des personnalités représentant des mouvances politiques différentes qui sont attelées à la recherche de solutions et de valeurs communes, dans un effort collectif au service de l'intérêt national.

49. Les rapports nationaux sur le développement humain établis par le Bénin, la Mauritanie, la Namibie, l'Ouganda, la République centrafricaine, la Sierra Leone et le Togo ont renforcé le dialogue politique interne et suscité une participation de partenaires extérieurs. Le rapport du Togo a contribué à lancer un dialogue entre la société civile, le secteur privé, les médias, les milieux universitaires, les collectivités locales, les fonctionnaires, les partis politiques, les parlementaires et le gouvernement. Cet exercice a débouché sur l'identification de priorités nationales, de politiques et de programmes de développement qui ont ensuite été discutées au sein d'un forum national avec la participation des donateurs. Le forum est convenu d'appuyer la réalisation des priorités de développement identifiées au moyen de deux grands programmes concernant respectivement l'élimination de la pauvreté et le renforcement des capacités de gestion économique. A la demande du gouvernement, le PNUD a organisé l'assistance fournie par la communauté des donateurs pour préparer ces deux programmes, qui ont été approuvés et signés par le Premier Ministre à l'occasion d'une visite officielle du Directeur du Bureau régional pour l'Afrique. Dans le cadre du rapport national sur le développement humain, le gouvernement, le PNUD et la Banque mondiale ont préparé un examen des dépenses publiques pour évaluer l'impact des politiques, des programmes et du budget sur le développement social et pour identifier les mesures les plus propres à promouvoir un développement humain durable. Cet exercice tripartite a été applaudi par la Direction générale de la Banque et par le gouvernement.

Pendant toute l'opération, l'on s'est attaché à renforcer la capacité du personnel national de préparer des rapports nationaux sur le développement humain et des examens des dépenses publiques. Une équipe nationale s'emploie actuellement à préparer le nouvel examen des dépenses publiques et un rapport régional sur le développement humain afin de rapprocher le dialogue de politique générale des communautés locales. Grâce à cet effort et à ceux qui ont été entrepris dans d'autres pays, tous les pays appuyés par le BRA envisagent de préparer un rapport national sur le développement humain pour 1997.

50. A la fin décembre 1996, 20 pays appuyés par le BRA avaient formulé des notes de stratégie de pays et 13 pays des bilans communs de pays sous la direction des coordonnateurs résidents. Tous les bureaux de pays ont créé des unités ou désigné des responsables chargés d'appuyer les mesures prises pour donner suite aux conférences des Nations Unies.

51. Tous les coordonnateurs résidents des Nations Unies en Afrique ont reçu pour instruction de collaborer étroitement avec les équipes de pays des Nations Unies pour entamer et entretenir un dialogue avec les gouvernements et la société civile. Ceux qui sont affectés en Ethiopie, au Ghana, au Mozambique et en Namibie sont convenus d'organiser des retraites pour leurs équipes dans le pays, dans certains cas avec la participation du gouvernement.

52. Alors que chacun se préoccupe de ce que l'appui fourni à l'Afrique est en baisse au moment même où les pays du continent déploient des efforts énormes pour poser les bases indispensables à une croissance économique soutenue, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a, le 15 mars 1996, lancé l'Initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique qui comprend une série sans précédent d'actions coordonnées visant à maximiser l'appui aux efforts de développement déployés par l'Afrique en conjuguant les ressources de tous les organismes du système des Nations Unies. C'est la première fois que le système dans son ensemble, y compris la Banque mondiale et le FMI, s'est engagé à collaborer de manière à produire un effet de synergie maximum pour appuyer le développement durable de la population d'un continent tout entier.

53. Les Gouvernements de la Côte d'Ivoire, de l'Ethiopie, du Ghana, du Mozambique, du Sénégal et de la Sierra Leone collaborent étroitement avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale dans le domaine de la réforme du secteur de la santé. En outre, avec un appui de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les Gouvernements des Comores, de l'Ethiopie, du Ghana, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, du Mozambique et de la Zambie ont entrepris de préparer pour le secteur de l'éducation des programmes qui en sont à divers stades d'avancement. Les Gouvernements de l'Ethiopie et de la Namibie ont demandé une assistance dans le secteur des ressources hydrauliques, et ceux du Cameroun, de l'Ethiopie, du Sénégal et du Togo ont manifesté le souhait de mettre en route des programmes d'amélioration de la gouvernance. La diversité de ces activités démontre que plusieurs pays envisagent d'avoir largement recours à l'Initiative spéciale pour préparer leurs programmes d'investissements sectoriels, avec l'aide de la Banque mondiale et des organismes compétents des Nations Unies. Les mécanismes nécessaires pour mobiliser tout l'appui possible auprès des donateurs sont déjà en place, et des programmes d'investissements sectoriels bien préparés seront, ou dans certains cas ont déjà été, approuvés

lors des réunions des groupes consultatifs ou des tables rondes. Un autre aspect qu'il y a lieu de mentionner est que les programmes d'investissements sectoriels sont examinés dans le cadre des discussions organisées par la Banque mondiale au sujet du Programme spécial en faveur de l'Afrique.

VI. ACTIVITES DU PNUD DANS LES PAYS QUI TRAVERSENT UNE CRISE OU D'AUTRES CIRCONSTANCES SPECIALES

54. En 1996, les efforts de développement entrepris dans un certain nombre de pays d'Afrique se sont heurtés à des situations spéciales comme l'effondrement des services publics et des services sociaux, le bouleversement de l'activité économique, l'insécurité et des conflits armés, la disparition de l'ordre public, des déplacements massifs de populations et de graves souffrances humaines. Des 46 pays appuyés par le BRA, huit - Angola, Burundi, Libéria, Mozambique, République centrafricaine, Rwanda, Sierra Leone et Zaïre - sont rangés dans la catégorie des pays en crise ou des pays venant de sortir d'une crise.

55. Le BRA a appuyé des efforts de prévention des conflits en République centrafricaine, des activités de règlement des conflits au Mali et en Sierra Leone, des programmes d'édification de la paix au Libéria et des programmes de relèvement après le conflit et de réhabilitation en Angola, au Mozambique et au Sierra Leone. Au Rwanda, le BRA a mis au point, en association avec d'autres institutions, des cadres stratégiques visant à faciliter une exécution méthodique des activités tendant à assurer le continuum entre les secours et le développement.

56. Le BRA travaille en étroite association avec la Division des interventions d'urgence du PNUD et avec le Département des affaires politiques et le Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU pour faire face aux situations de crise en organisant des interventions appropriées dans les domaines politique et humanitaire et dans ceux du maintien de la paix et du développement. Dans les pays en crise, l'équipe des Nations Unies dans le pays (équipe de gestion des opérations en cas de catastrophe), sous la direction du Coordonnateur résident, est normalement chargée de déterminer l'ampleur de la situation d'urgence et l'adéquation des plans d'urgence et d'intervention mis au point dans le pays ainsi que d'évaluer les ressources nécessaires pour permettre au système des Nations Unies d'organiser une intervention coordonnée et cohérente. Les conclusions de ces évaluations sont consignées dans les rapports d'analyse présentés à l'ONU et au PNUD.

57. L'intervention du BRA face à une situation de crise comporte trois étapes. La première consiste à essayer de devancer la crise ou d'empêcher qu'elle éclate ou ne prenne de l'ampleur. Tel a été le cas en République centrafricaine, où le PNUD a appuyé des efforts de médiation qui se sont révélés fructueux. La deuxième méthode consiste à appuyer les initiatives communautaires, locales et nationales tendant à sauver des vies humaines et à protéger les populations en période de crise. En Gambie et en Sierra Leone, le PNUD a appuyé des programmes communautaires de lutte contre la pauvreté. La troisième étape, une fois la crise contenue, consiste à stimuler la reprise, à remettre en place des systèmes de gouvernance responsable, à relancer l'activité commerciale et économique, à promouvoir la cohésion sociale, à reconstruire l'infrastructure, à remettre sur pied les services de santé et d'éducation et à encourager les entreprises

individuelles. C'est ce qui a été fait en Angola, au Mozambique, au Rwanda et en Sierra Leone.

58. En 1996, le BRA a renforcé ses capacités d'intervention en temps de crise en organisant et en dirigeant des missions interinstitutions d'évaluation des besoins de secours d'urgence. Cette approche a été suivie au Rwanda et a débouché sur la mise au point d'un cadre stratégique à l'intérieur duquel doivent être menées toutes les opérations de secours d'urgence et activités d'assistance. Cette approche a aussi commencé à être appliquée en République centrafricaine et le sera aussi au Zaïre.

59. Le PNUD, par l'appui qu'il a apporté au processus électoral et au processus de paix, a joué un rôle clef dans le retour de la démocratie en Sierra Leone. Lorsque le Président démocratiquement élu a pris ses fonctions le 29 mars 1996, la voie avait déjà été ouverte à une transition pacifique vers un gouvernement civil. Le PNUD a aidé le Gouvernement de la Sierra Leone et le Front révolutionnaire uni à négocier un accord de paix visant à garantir une paix durable dans le contexte du programme d'amélioration de la gouvernance mettant l'accent sur la décentralisation, la transparence et la responsabilité qu'a entrepris le gouvernement.

60. Le PNUD a également aidé le gouvernement nouvellement élu à formuler un programme national de réconciliation, de relèvement et de reconstruction qui constituera une assise solide pour le processus de paix en permettant aux personnes déplacées dans le pays même, aux réfugiés et aux anciens combattants de retourner vers leur foyer et de reprendre une vie normale. Ce programme a été soumis aux donateurs lors de la table ronde qui s'est tenue en septembre 1996; cette réunion a été suivie de consultations avec le secteur privé. Le montant du financement nécessaire à la mise en oeuvre de ce programme a été estimé à 211 millions de dollars, et le dernier appel groupé a porté sur une valeur de 28 millions de dollars. Les donateurs ont réservé un accueil favorable à cette approche, comme en témoignent leurs annonces de contributions lors de la Conférence, qui se sont montées à quelque 250 millions de dollars, montant qui sera sans doute complété par les ressources fournies lors de consultations ultérieures avec les donateurs qui n'avaient pas pu prendre d'engagement ferme lors de la table ronde. Des consultations intensives se poursuivent. Un programme de lutte contre la pauvreté et un programme d'amélioration de la gouvernance élaboré avec l'aide du PNUD doivent être examinés lors d'une réunion du groupe consultatif qui doit se tenir en mars 1997 sous l'égide de la Banque mondiale.

VII. ALLEGEMENT DES STRUCTURES ET RENFORCEMENT DE L'OBLIGATION REDDITIONNELLE

61. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie budgétaire pour 1996-1997, le BRA a réduit le budget de fonctionnement des services du siège et des bureaux extérieurs de plus de 10 %. Cette compression s'est traduite par une réduction des effectifs. Pour ce qui est des structures, le nombre de divisions au siège a été ramené de quatre à trois. Les bureaux extérieurs ont eux aussi remanié leurs structures en regroupant différentes unités opérationnelles.

62. En 1996, le BRA a mené à bien une stratégie de mise en valeur des ressources humaines dans le contexte de laquelle il a été organisé des stages de formation sur des sujets comme la gestion des programmes, la chronogestion, la gestion des opérations, les procédures administratives et le travail de secrétariat et les logiciels.

63. Une équipe de gestion des examens des programmes s'est rendue en Ethiopie et au Niger et il a été procédé à un échange d'administrateurs nationaux. Le BRA a créé au Cameroun, au Mali et au Zimbabwe des centres expérimentaux qui s'emploient à créer des réseaux entre le PNUD et les institutions nationales et régionales afin de renforcer l'appui aux pays.

ANNEXE I

| APPUI DU PNUD/BRA | Nombre d'initiatives | Ressources de base approuvées par le PNUD (%) | Cofinancement : participation aux coûts du gouvernement et de tierces parties, fonds d'affectation spéciale (%) |
|--|----------------------|---|---|
| A. PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITE | | | |
| I. Elimination de la pauvreté | x | 36,9 | 12,0 |
| II. Problématique hommes-femmes | x | 02,0 | 01,1 |
| III. Environnement | x | 19,7 | 14,0 |
| IV. Gouvernance | x | 33,0 | 15,0 |
| V. Secours humanitaires et gestion de l'assistance en cas de catastrophe | x | 08,4 | 57,9 |
| VI. Activités interinstitutions | x | x | x |
| B. ACTIVITES NON PROGRAMMEES | | | |
| I. Rapports nationaux sur le développement humain | - 7 | | |
| II. Cadres de coopération | - 6 | | |
| III. Notes de stratégies de pays | - 20 | | |
| IV. Evaluations des besoins | - 13 | | |
| V. Locaux communs | - 19 | | |
| VI. Divers | x | | |

ANNEXE II

Bureau régional pour l'Afrique

Calendrier de préparation des documents directifs et des documents de programmation pour le nouveau cycle
(au 24 février 1994)

| Pays | Note de stratégie de pays | Bilan commun de pays | Note consultative | Rapport national sur le développement humain | Cadre de coopération avec le pays | Dépenses à prélever sur les ressources de base | | | OBSERVATIONS |
|----------------|-----------------------------|----------------------|-----------------------------|--|-----------------------------------|--|---------------------------------|----------------------------------|---|
| | | | | | | Montant demandé (en \$) | Date de la demande/de réception | Date de la demande/d'approbation | |
| Afrique du Sud | 3/97 | | Présentation au siège 4/97 | 12/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | Un plan national de reconstruction et de développement a été élaboré en 1996 et doit déboucher sur la préparation d'un RNDH en 1997 |
| Angola | 3/97 | | Approuvée par le CSGP 2/97 | 12/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Bénin | Présentation au siège 11/96 | 7/97 | Approuvée par le CSGP 11/96 | 12/96 12/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Botswana | Approuvée 11/96 | | Présentation au siège 2/97 | 12/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Burkina Faso | 1/97 | | Présentation au siège 1/97 | 3/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |

| Pays | Note de stratégie de pays | Bilan commun de pays | Note consultative | Rapport national sur le développement humain | Cadre de coopération avec le pays | Dépenses à prélever sur les ressources de base | | | OBSERVATIONS |
|---------------|----------------------------------|----------------------|-----------------------------|--|-----------------------------------|--|---------------------------------|----------------------------------|---|
| | | | | | | Montant demandé (en \$) | Date de la demande/de réception | Date de la demande/d'approbation | |
| Burundi | | | Présentation au siège 9/97 | 12/97 | Conseil d'administration 1/98 | | | | Non disponible à ce stade |
| Cameroun | | 7/96 | Présentation au siège 2/97 | 3/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Cap-Vert | | | Actuellement au siège | 1/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Comores | Adoptée par le gouvernement 6/95 | | Approuvée par le CSGP 11/96 | 7/97 | Conseil d'administration 5/97 | | | | |
| Congo | | | Présentation au siège 2/97 | 6/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | Le processus d'élaboration de la NSP doit commencer après la table ronde, novembre 1996 |
| Côte d'Ivoire | | | Présentation au siège 3/97 | 9/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Erythrée | 7/97 | | Approuvée par le CSGP 11/96 | 5/97 | Conseil d'administration 3/97 | | | | |
| Ethiopie | | 7/96 | Approuvée par le CSGP 11/96 | 5/97 | Conseil d'administration 3/97 | | | | Rapport sur le développement humain de 1995 lancé le 17 août 1995 |

| Pays | Note de stratégie de pays | Bilan commun de pays | Note consultative | Rapport national sur le développement humain | Cadre de coopération avec le pays | Dépenses à prélever sur les ressources de base | | | OBSERVATIONS |
|--------------------|---------------------------|-----------------------------------|---|--|-----------------------------------|--|---------------------------------|----------------------------------|---|
| | | | | | | Montant demandé (en \$) | Date de la demande/de réception | Date de la demande/d'approbation | |
| Gabon | 1/97 | | Présentation au siège premier trimestre de 1997 | 7/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Gambie | | | Présentation au CSGP 3/97 | 3/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Ghana | 5/95 | | Présentation au siège 3/97 | 3/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Guinée | 11/96 | | Présentation au siège 3/97 | 4/97 | Conseil d'administration 3/97 | | | | |
| Guinée-Bissau | | | Actuellement au siège | 3/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Guinée équatoriale | | | Présentation au siège 2/97 | 1/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Kenya | Processus lancé | Prolongation d'un an du programme | | 9/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | L'ANC et le CCP doivent être achevés à la fin de 1997 |

| Pays | Note de stratégie de pays | Bilan commun de pays | Note consultative | Rapport national sur le développement humain | Cadre de coopération avec le pays | Dépenses à prélever sur les ressources de base | | | OBSERVATIONS |
|------------|---------------------------|----------------------|-----------------------------|--|-----------------------------------|--|---------------------------------|----------------------------------|---|
| | | | | | | Montant demandé (en \$) | Date de la demande/de réception | Date de la demande/d'approbation | |
| Lesotho | | | Approuvée par le CSGP 12/96 | 12/97 | Conseil d'administration 5/97 | | | | Le gouvernement n'est pas intéressé par la NSP, pas de valeur ajoutée |
| Libéria | | | N/D | 1998 | | | | | Il est impossible de prédire la date de préparation du prochain programme de pays |
| Madagascar | 3/97 | 1/97 | Examen triennal 2/97 | 2/97 | | | | | Programme de pays en cours jusqu'à la fin de 1998 |
| Malawi | 8/96 | | Actuellement au siège | 5/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Mali | 9/96 | 7/96 | Présentation au siège 3/97 | 12/95 9/97 | Conseil d'administration 3/97 | | | | |
| Maurice | 6/95 | 9/96 | Approuvée par le CSGP 2/97 | 7/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |

| Pays | Note de stratégie de pays | Bilan commun de pays | Note consultative | Rapport national sur le développement humain | Cadre de coopération avec le pays | Dépenses à prélever sur les ressources de base | | | OBSERVATIONS |
|---------------------------|---------------------------|----------------------|-----------------------------|--|-----------------------------------|--|---------------------------------|----------------------------------|---|
| | | | | | | Montant demandé (en \$) | Date de la demande/de réception | Date de la demande/d'approbation | |
| Mauritanie | 12/96 | juillet 96 | Approuvée par le CSGP 12/96 | 12/96 12/97 | Conseil d'administration 3/97 | | | | |
| Mozambique | 8/95 | 6/97 | Présentation au siège 9/97 | 12/97 | Conseil d'administration 1/98 | | | | Programme de pays en cours jusqu'à la fin de 1997 |
| Namibie | 8/96 | | Approuvée par le CSGP 9/96 | 9/96 9/97 | Conseil d'administration 3/97 | | | | |
| Niger | 10/96 | 10/96 | Présentation au siège 6/97 | 6/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Nigéria | 5/96 | | Approuvée par le CSGP 9/96 | 1/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Ouganda | A l'examen | A l'examen | Approuvée par le CSGP 9/96 | 11/96 12/97 | Conseil d'administration 3/97 | | | | |
| République centrafricaine | 12/96 | | Présentation au siège 5/97 | 4/96 7/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | Nouveau gouvernement après deuxième mutinerie, assistance humanitaire en cours de négociation |

| Pays | Note de stratégie de pays | Bilan commun de pays | Note consultative | Rapport national sur le développement humain | Cadre de coopération avec le pays | Dépenses à prélever sur les ressources de base | | | OBSERVATIONS |
|--------------|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--|-----------------------------------|--|---------------------------------|----------------------------------|---|
| | | | | | | Montant demandé (en \$) | Date de la demande/de réception | Date de la demande/d'approbation | |
| Rwanda | 10/97 | 12/96 | Présentation au siège 7/97 | 6/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Sao Tomé | N/D | Premier trimestre de 1997 | Approuvée par le CSGP 12/96 | 12/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Sénégal | 1/97 | | Présentation au siège 3/97 | 12/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Seychelles | N/D | 9/96 | Actuellement au siège | 7/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Sierra Leone | 10/96 | Troisième trimestre de 1996 | Approuvée par le CSGP 12/96 | 9/96 12/97 | Conseil d'administration 5/97 | | | | |
| Swaziland | | 10/96 | Actuellement au siège | 7/97 | Conseil d'administration 5/97 | | | | |
| Tanzanie | | | Approuvée par le CSGP 12/96 | 7/97 | Conseil d'administration 5/97 | | | | |
| Tchad | 9/96 | | Présentation au siège 2/97 | 12/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | Projet de note consultative adressé au siège en août 1995 |

| Pays | Note de stratégie de pays | Bilan commun de pays | Note consultative | Rapport national sur le développement humain | Cadre de coopération avec le pays | Dépenses à prélever sur les ressources de base | | | OBSERVATIONS |
|--------------------|---------------------------|----------------------|----------------------------------|--|-----------------------------------|--|---------------------------------|----------------------------------|--|
| | | | | | | Montant demandé (en \$) | Date de la demande/de réception | Date de la demande/d'approbation | |
| Zaïre | janvier 1998 | | Présentation au siège 3/97 | 1998 | Premier trimestre de 1998 | | | | Vu la situation actuelle au Zaïre, la formulation d'une NSP et un EMP ne sont pas possibles à ce stade |
| Zambie | 9/95 | TBD | Approuvée par le CSGP 10/96 | Projet 2/97 | Conseil d'administration 5/97 | | | | |
| Zimbabwe | | 1995 | Présentation au CSGP 2/97 | 12/97 | Conseil d'administration 9/97 | | | | |
| Programme régional | | | Cadre approuvé par le CSGP 12/96 | | Conseil d'administration 3/97 | | | | |